

pays, j'entend par là que, à cause des conditions économiques, ces gens ont dû quitter leur province et qu'ils se sont établis dans d'autres parties du Canada où ils ont réussi. Il fut un temps, si tant est qu'il n'en soit pas encore aujourd'hui, où les présidents des quatre plus importantes banques canadiennes étaient originaires des Provinces maritimes.

Quiconque est né dans ces provinces leur demeure à jamais fidèle. Il ne peut oublier sa terre natale, dont les rivières, les lacs, les montagnes et le littoral sont sans égal. Mais ces fils des Provinces maritimes sont profondément canadiens. Tout en conservant de l'attachement pour leur région, ils sont avant tout Canadiens. On ne saurait mieux exprimer leurs sentiments que par ces mots du poète des Provinces maritimes:

Friends I have found in far and alien places;  
Beauty and ardour in unfamiliar faces.  
But deep in my heart is the land I call home.  
Canadian am I in blood and bone.

(Sur la motion de M. Case, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

A onze heures du soir la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

### Le mercredi 21 mai 1947

La séance est ouverte à trois heures.

#### QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

#### LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

##### M. NICHOLSON:

1. Depuis l'adoption de la loi nationale sur l'habitation, avec combien d'institutions de prêt agréées la Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle passé des contrats en vue de la construction d'habitations à loyer?

2. Combien de ces logements a-t-on complétés?

3. Quel est le loyer mensuel de ces logements?

4. Combien d'instituts du logement constitués en corporation ont été établis par des compagnies d'assurance-vie au Canada?

5. Combien de projets d'habitations ont été entrepris pas ces compagnies détentrices?

6. Combien de ces logements ont été parachevés?

7. A quel loyer mensuel se louent-ils?

8. Par province, combien a-t-on approuvé de prêts sous le régime de la Partie III de la loi nationale sur l'habitation?

9. Par province, combien d'habitations rurales ont été parachevées?

10. Quelle était la somme moyenne des prêts dans chaque cas?

##### M. McILRAITH:

1. Aucun marché n'a été conclu avec des institutions de prêts en vue de la construction d'habitations à loyer. Toutefois, avec l'appro-

[M. Richard.]

bation de la société, une institution de prêts de Winnipeg et deux institutions de prêts associées de Montréal ont acheté des terrains, s'engageant à y construire des habitations à loyer. Le détail de ces entreprises n'a été ni présenté ni approuvé; en outre, les institutions de prêts intéressées n'ont obtenu aucune garantie concernant les recettes à tirer de leur placement. La société a également approuvé le placement d'une institution de prêts de Toronto qui a acheté des terrains et construit six habitations à loyer. Dans ce cas, cependant, la société n'a donné à l'institution de prêts intéressée aucune garantie concernant le produit du placement. Les placements ont été approuvés en conformité du paragraphe 9, Partie II, de la loi nationale de 1944 sur l'habitation.

2. Aucun.

3. Voir réponse au n° 2.

4. Trente-deux, par la Housing Enterprises of Canada Limited, unique institut détenteur qu'aient formé toutes les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada.

5. Au 30 avril 1947, 32.

6. Au 30 avril 1947, 643.

7. Le loyer maximum, fixé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, varie selon le genre de l'habitation fournie, qui peut être une maison isolée, une maison en rangée ou une maison à logements multiples; selon, aussi, le nombre de chambres à coucher, et ainsi de suite, par habitation. Les loyers varient de \$40 à \$85 par mois.

8. Aucun prêt n'a été approuvé sous le régime de la Partie III de la loi nationale sur l'habitation parce qu'elle n'a pas encore fait l'objet d'une proclamation.

9 et 10. Voir réponse au n° 8.

#### OFFICE NATIONAL DU FILM—"EN AVANT CANADA"

##### M. FRASER:

1. Quel a été le coût total de la production des films *En avant Canada* que l'Office national du film a filmés au cours des années a) 1945, b) 1946?

2. Combien de sujets divers a-t-on traités?

3. Quelle a été la recette totale provenant de toutes sources pour la location de ces films au cours des années a) 1945, b) 1946?

L'hon. M. McCANN:

1. a) \$98,174.57

b) \$128,981.63

2. 1945—11

1946—12

3. a) 1945—\$2,638.36—après déduction des frais d'impression et de réclame.

b) 1946—\$2,901.63—après déduction des frais d'impression et de réclame.

(Ces chiffres ne comprennent que les recettes provenant de la location aux théâtres, et non le produit de la vente de copies de pellicules